

Accompagner un agriculteur vers le management
stratégique de son exploitation
GES 2



Informations

Dates Tout au long de l'année (12h)

Lieu En distanciel sur Moodle

Public Étudiant titulaire d'un diplôme français, étudiant international, personnel de l'enseignement technique agricole, salarié ou demandeur d'emploi, doctorant, chef d'exploitation agricole

**L'ingénierie
pédago-numérique** Agnès ROUSSEL (Editrice - VetAgro Sup)
David CHAVERNAC (Ingénierie pédago-numérique - CIRAD)

Les enseignants Philippe JEANNEAUX, Professeur, économie rurale, VetAgro Sup
Pierre REBUFEL, Chercheur, ingénierie R&D, agronomie, CIRAD
Aurèle de ROMEMONT, Chargé de mission, gestion, CIRAD
Guy FAURE, Chercheur, économie et gestion, CIRAD
Olivier PERRIN, Enseignant-chercheur, gestion, Unilasalle
Anaïs MAUCLAIR, Ingénieur d'études, Ingénierie pédagogique, VetAgro Sup

Lien web



Certification



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr Tél : 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

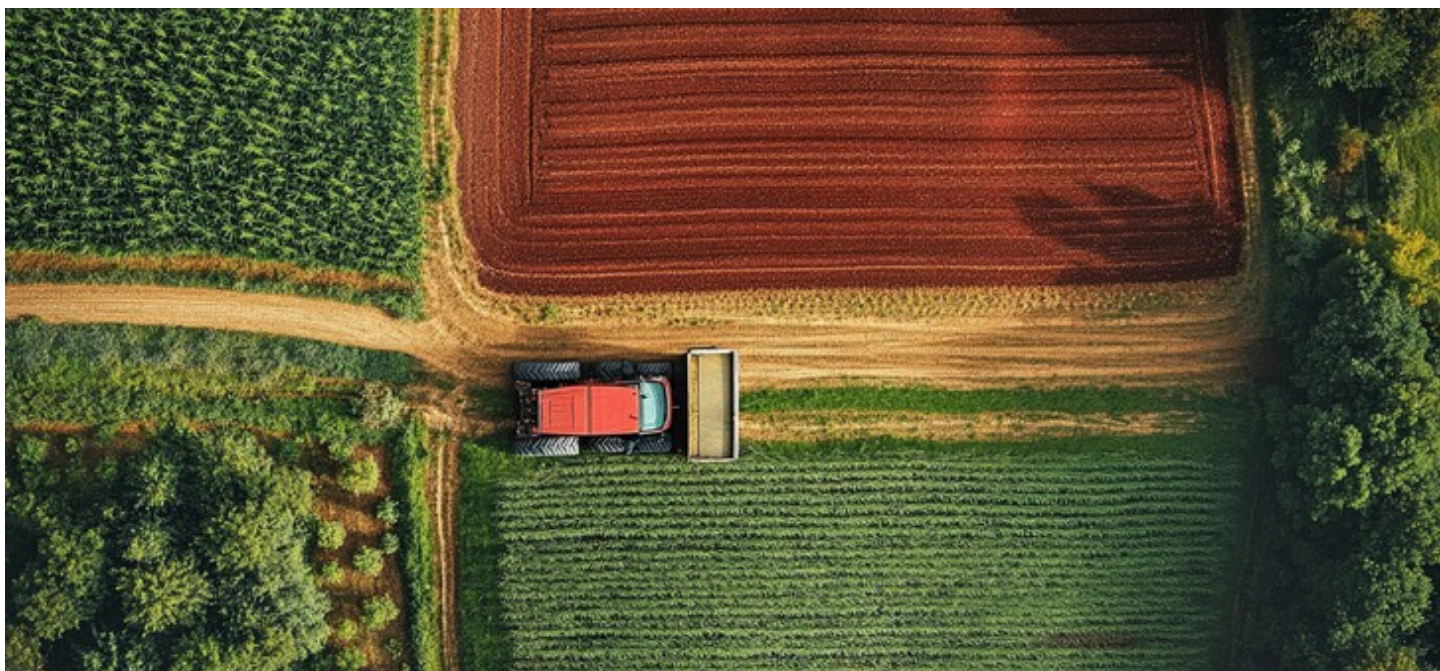
SIRET : 130 026 222 00013

L'enjeu pour l'agriculteur est d'adopter une démarche de management stratégique pour garder le contrôle de son exploitation en situation complexe et améliorer sa performance globale.

L'analyse actuelle de l'environnement de l'exploitation et l'anticipation de ces évolutions sont nécessaires. Pour ce faire le recours à un conseiller qui se place dans la posture de l'accompagnateur est recommandé.

C'est pourquoi cette formation propose aux conseillers une méthode professionnelle pour accompagner les agriculteurs dans la démarche de management stratégique

C'est à ces enjeux que ce module entend répondre dans le contexte africain et européen.



Objectifs

- Mettre en œuvre une démarche d'accompagnement au management stratégique pour l'amélioration continue de la performance globale de l'exploitation
- Analyser un dispositif d'accompagnement

Contenu et programme

Pourquoi suivre ce module ?

L'enjeu pour l'agriculteur est d'adopter une démarche de management stratégique pour garder le contrôle de son exploitation en situation complexe et améliorer sa performance globale. Il s'agit d'améliorer le pilotage de l'exploitation par son inscription dans un projet formalisé qui a intégré la performance globale.

C'est donc se donner la capacité à repenser sa relation à l'environnement au sens large par une démarche fonctionnelle. Pour ce faire, la démarche de management stratégique est un processus qui peut aider à penser et piloter la performance globale car la démarche est conçue pour formuler des objectifs et les mettre en œuvre.

L'analyse actuelle de l'environnement de l'exploitation et l'anticipation de ces évolutions sont nécessaires. Pour ce faire le recours à un conseiller qui se place dans la posture de l'accompagnateur est recommandé. Le conseiller se doit de maîtriser la démarche. Le travail du conseiller dépend de ses capacités mais aussi des objectifs et du fonctionnement de son organisation.

C'est à ces enjeux que ce module entend répondre dans le contexte africain et européen.

Les plus du module :

L'enseignement proposé est original. Il n'existe nulle part ailleurs. Il est construit par des chercheurs et des enseignants-chercheurs qui l'ont conçu et appliqué avec et pour des professionnels (agriculteurs, responsables et adhérents de coopératives, responsables et adhérents de groupement de producteurs, enseignants, directeur d'exploitation, conseillers agricoles, agent de développement...).

Modalités pédagogiques

Les compétences font l'objet d'une évaluation sommative matérialisée en fin de formation par l'obtention d'un Badge d'or

Pour valider ce module et obtenir le Badge d'or, vous devez :

- Avoir parcouru toutes les sections / cours du module et suivi l'ensemble des ressources proposées (PPT, vidéos etc ...)
Au fur et à mesure que vous progressez dans le module, le back office comptabilise les ressources que vous avez ouvertes et coche une case sur votre page d'accueil ce qui vous permet aussi de suivre votre progression
Chaque fois que vous achevez une section (GES 2.1 ; GES 2.2 ; GES 2.3), si vous avez bien suivi l'ensemble des ressources, vous recevez le mini-badge intermédiaire de couleur qui atteste de ce suivi
- Avoir réussi les tests de validation GES 2.1, GES 2.2 et GES 2.3
C'est-à-dire avoir obtenu un score d'au moins 50% de bonnes réponses à chacun des 3 tests de validation.

Modalités d'accompagnement du stagiaire

Modalités pédagogiques : autoformation en distanciel

Modalités d'accompagnement du stagiaire :

- Un pictogramme de % de progression et des badges intermédiaires permettront de suivre votre progression
- Des modalités d'évaluation variées (quizz, serious game, exercices etc.) pour suivre sa progression dans l'acquisition des connaissances
- Un référent administratif

Modalités d'évaluation : en fin de parcours

A noter

Les compétences font l'objet d'une évaluation sommative matérialisée en fin de formation par l'obtention d'un badge d'or numérique ainsi qu'une attestation de suivie de formation.

Une formation proposée en partenariat avec les acteurs suivants :



Conditions d'admission

Le bulletin d'inscription est à compléter et à envoyer à safco-formations-courtes@institut-agro.fr

Tarif

360 € par personne.

Tarif indiqué hors taxes, notre organisme étant assujetti à la TVA mais bénéficie d'une exonération pour la formation professionnelle continue conformément aux dispositions de l'article 261 du CGI.

Salariés avec financement employeur ou OPCO, exploitants agricoles avec prise en charge Vivéa, agents Cirad ou INRAE, étudiant inscrit dans un établissement hors Institut Agro Montpellier : tarif préférentiel (nous consulter)

Demandeurs d'emploi, personnes en autofinancement : tarif adapté (nous consulter)

Étudiant inscrit à l'Institut Agro Montpellier : gratuité (nous consulter)

Formation non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Dernière mise à jour - le 14 janvier 2026